



Bouxwiller, le 14 août 2017

*A lire
attentivement !*

**INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES DU RPI
DE L'ECOLE PRIMAIRE**

Bouxwiller/Durmenach/Roppentzwiller/Werentzhouse

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes est fixée au lundi 04 septembre 2017

Pour l'école maternelle :

Lundi 4 septembre

- ☞ *Matin : uniquement petite section*
- ☞ *Après-midi : uniquement moyenne et grande section*

Mardi 5 septembre

- ☞ *Matin : classe entière*
- ☞ *Après-midi : moyenne et grande section – facultatif pour la petite section*

Jeudi 7 septembre

- ☞ *classe entière (matin et après-midi)*

Le RPI fonctionnera en semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

HORAIRE DES COURS

Horaires de classes du matin

Bouxwiller	8h15	11h35	Soit 3h20
Werentzhouse	8h20	11h40	
Durmenach	8h30	11h50	
Roppentzwiller	8h35	11h55	

Horaires de classes de l'après-midi

Bouxwiller	13h40	16h20	Soit 2h40
Werentzhouse	13h45	16h25	
Durmenach	13h50	16h30	
Roppentzwiller	13h55	16h35	

LIEUX DE DEPART

VILLAGE	LIEU DE DEPART
Durmenach Werentzhouse Bouxwiller Roppentzwiller	Place de l'école maternelle Ecole Ecole/Mairie Départ (matin + après-midi) : Abri-bus (en face du parking de la mairie) Retour (matin + après-midi) : Ecole

A BOUXWILLER, les enfants attendront le bus dans la cour fermée de l'école, jouxtant l'abribus, jusqu'à l'arrêt de celui-ci.


HORAIRE DES TRANSPORTS

Matin TRANSPORTS			
Départ		Retour	
Roppentzwiller	7h55	Bouxwiller	11h35
Durmenach	8h00	Werentzhouse	11h42
Werentzhouse	8h07	Durmenach	11h50
Bouxwiller	8h12	Roppentzwiller	11h55
Werentzhouse	8h19	Durmenach	12h03
Durmenach	8h28	Werentzhouse	12h10
Roppentzwiller	8h35	Bouxwiller	12h15

Après-midi TRANSPORTS			
Départ		Retour	
Roppentzwiller	13h15	Bouxwiller	16h20
Durmenach	13h22	Werentzhouse	16h27
Werentzhouse	13h29	Durmenach	16h34
Bouxwiller	13h36	Roppentzwiller	16h41
Werentzhouse	13h43	Durmenach	16h48
Durmenach	13h49	Werentzhouse	16h55
Roppentzwiller	13h55	Bouxwiller	17h00

LIEU DES CLASSES :

CLASSES	VILLAGE	CLASSE	PROFESSEURS
Elémentaire	Werentzhouse	CP	M. Olivier BERTSCH
Elémentaire	Bouxwiller	CE1 – CE2	Mme Tatiana TROMP
Elémentaire	Roppentzwiller	CE2-CM1	Mme Laurence FAFFA
Elémentaire	Roppentzwiller	CM2	Pas d'enseignant nommé à ce jour
Maternelle	Durmenach	2 classes	Mlle Christine GAMBS Mme Marie PARMENTIER -directrice

NUMEROS DE TELEPHONE DES ECOLES	
ECOLES	
DURMENACH - école maternelle 4, place du Foyer	03.89.07.99.73
ROPPENTZWILLER – école élémentaire 100, rue de l'école	03.89.25.81.89
BOUXWILLER – école élémentaire 8, rue de Ferrette	03.89.40.38.56
WERENTZHOUSE – école élémentaire 4, rue de l'Ecole	03.89.40.37.92

NB Le N° 03.89.25.84.70 (élémentaire de Durmenach) n'est plus en service.

SITE DE DURMENACH

PARKING :

1.- Pour les parents des enfants fréquentant l'école maternelle

- Le stationnement des véhicules privés pourra se faire sur
 - le parking de l'ancienne école élémentaire (terrain de basket – Passer devant l'ancienne école élémentaire puis tourner à droite tout de suite après le préau)
 - sur la place de la mairie ;
 - sur la place du Foyer qui dispose de places de stationnement.
 - **La place de l'école maternelle n'est pas accessible aux véhicules des parents.**
- **Rouler au pas** : les rues qui desservent les écoles sont en zone 30 km/heure
- **Au débouché de la rue du Château, en sortant du terrain de basket**: les véhicules sortant sont prioritaires sur les véhicules entrants

ACCES PIETON

A partir de la place du Foyer, il est préférable d'emprunter la ruelle à gauche de celui-ci, de façon à ne pas vous retrouver sur le trajet du car ou d'autres véhicules.

REGLEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

DISPOSITIONS GENERALES

Le transport est assuré par un autocar et confié à un transporteur qualifié.

Le rôle de l'accompagnatrice est d'aider les enfants à s'asseoir, de faire respecter le règlement et d'assurer la sécurité.

RESPONSABILITE

La responsabilité des enfants est partagée lors des étapes successives du trajet

	Trajet maison - Arrêt scolaire	Dans le car
Elèves maternelle et élémentaire	Les parents	Le transporteur L'organisateur (SIAS)

RESPECT DES HORAIRES

Il est impératif d'être aux points de rassemblement à l'heure, c'est-à-dire entre 3 et 5 minutes avant l'heure

DISCIPLINE AUX ARRETS

Les enfants doivent rester en retrait des rues sur les emplacements réservés et s'approcher du car quand celui-ci est à l'arrêt complet, sans bousculade. La même discipline est à observer à la sortie du car : il est en particulier formellement interdit aux enfants de traverser la rue devant ou derrière le car tant que celui-ci est à l'arrêt.

A tous les arrêts, les enfants de maternelles passent en priorité et sont remis directement et uniquement à leurs parents (ou à la personne dûment mandatée) à la sortie du car.

REGLES A BORD DU CAR

Par mesures de sécurité, tous les élèves demeurent assis dans le car et attachés avec les ceintures de sécurité.

Les couloirs de circulation et les issues de secours devront rester libres (pas de sac dans les allées)

Les cris, jurons et sifflements sont interdits. La politesse et la courtoisie sont exigées à l'égard du conducteur et des accompagnatrices.

L'élève devra garder le car propre (ne pas manger, ni boire dans le car) et ne pas l'endommager. En cas de dégradation, la responsabilité des parents est engagée.

L'élève ne quitte sa place que lorsque le car est complètement immobilisé.

L'accompagnatrice peut assigner un siège à un élève si elle le juge nécessaire.

En cas d'indiscipline répétée, des sanctions seront appliquées. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion du transport scolaire, les parents ayant ensuite la charge d'acheminer les élèves concernés vers leur lieu de scolarisation.

SANCTIONS

En cas de non-respect du règlement du transport ou d'inconduite signalés au SIAS par l'accompagnatrice (faits, gestes, paroles, comportement irrespectueux ou qui sont de nature à mettre en cause la sécurité), des sanctions sont appliquées automatiquement.

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ENFANTS DU RPI

Désormais, le port des boudriers sera obligatoire pour des raisons de sécurité lors des trajets des enfants sur le chemin de l'école, y compris dans le car scolaire